



Le Greffe en Détresse :

FO Justice Alerte sur les Conditions de Travail Inacceptables



Force Ouvrière Justice tire la sonnette d'alarme concernant la situation critique au sein du greffe de Fleury-Merogis, exacerbée par des conditions de travail dégradées et le manque de considération. **C'est un véritable laboratoire des risques psychosociaux !**

Surcharge et Manque de Moyens : Un Cocktail Explosif !

Les agents du greffe sont soumis à une pression constante due à une surcharge de travail, des effectifs insuffisants face à une population pénale croissante, et un manque de communication interne.

Le poste de brigade fixe, autrefois stable, est devenu un simple bouchetrou, avec des agents affectés contre leur volonté et contraints à des heures supplémentaires pénalisantes pour leur vie personnelle.

Visio : Chaos Organisationnel et Tensions Accrues

La gestion des visioconférences est une source majeure de désorganisation. Les créneaux horaires ne sont pas respectés, entraînant des chevauchements et des tensions avec les juridictions.

La direction reste impuissante et sourde aux alertes répétées, envisage même de sacrifier des salles d'entretien avocat pour installer davantage de Visio, ce qui ne manquera pas d'attiser les tensions avec les détenus, magistrats et avocats. **OUI à la visioconférence mais avec plus de moyens !**

Pôle CAP : Un Service à Bout de Souffle

Le pôle CAP est au bord de la rupture. Les audiences qui débordent, les CAP tardifs incompatibles avec les horaires des agents, et le manque de soutien hiérarchique poussent les agents à l'épuisement moral et physique.

La mauvaise répartition des tâches et le manque d'effectifs rendent impossible la récupération des heures supplémentaires, accentuant le sentiment d'abandon.



Force Ouvrière Justice Exige des Mesures Urgentes !

Face à cette situation alarmante, **FO Justice** revendique :

- Une augmentation significative des effectifs pour faire face à la charge de travail.
- Une révision de l'organisation des services pour une meilleure répartition des tâches.
- Une communication transparente et une écoute attentive des agents par la hiérarchie.
- Une amélioration des conditions de travail et de moyens pour préserver la santé et la motivation des agents.
- Force Ouvrière Justice demande une bilatérale avec le CE.

Force Ouvrière Justice appelle la direction à prendre ses responsabilités et à agir sans délai pour garantir un service public de qualité et des conditions de travail dignes.

Adresse du Bureau local : espace Base vie
07 avenue des Peupliers 91700 Fleury-Mérogis

Mails : mafleury@fojustice.fr
fo.ma-fleury@justice.fr

Tél Externe : 0169723240/41
Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

 [Slp FO Fleury-Mérogis](#)

SLP FO Justice Fleury-Mérogis
Le 10 avril 2025

